

# ALPES

Alliance pour l'emploi et la solidarité



Mission Locale

Métropole Nord-Ouest



maison  
de l'emploi  
métropole  
nord-ouest

(tout le monde s'y retrouve)

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Investir sur vos futurs recrutements,  
agir ensemble pour la jeunesse.

# Aux côtés des jeunes et des entreprises

## Un point de repère pour les jeunes

La Mission Locale Métropole Nord-Ouest\* accueille, oriente et accompagne les jeunes en démarche d'insertion professionnelle. L'accompagnement s'organise autour de la construction d'un parcours dont la finalité est l'accès à l'emploi durable. Chaque jeune, selon son niveau de qualification et ses besoins, peut bénéficier de réponses individualisées, définir son projet professionnel, établir son projet de formation, accéder à l'emploi et s'y maintenir. L'apprentissage est une voie d'excellence et un véritable passeport pour l'emploi des jeunes. La Mission Locale est leur interlocuteur privilégié pour y accéder.

## Une ressource pour les entreprises

La Maison de l'Emploi et la Mission Locale Métropole Nord-Ouest élaborent des réponses adaptées et concrètes pour contribuer à la réussite de vos recrutements et à l'intégration des jeunes en entreprise. La Mission Locale adhère à un réseau national (UNML) mobilisé pour l'apprentissage. Des accords nationaux ont été conclus avec de grandes entreprises pour développer l'accès à l'apprentissage des jeunes. Nous intervenons à vos côtés en vous apportant notre expertise pour faciliter vos recrutements et contribuer au développement de votre marque employeur.

**« Travailler avec la Mission Locale Métropole Nord-Ouest, c'est aider près de 3 000 jeunes du territoire à trouver leur voie, à décrocher un emploi ou à retrouver le chemin de la formation. »**

Nicolas LE NEINDRE, Président

\* 10 communes (La Madeleine, Lambersart, Lompret, Marcq-en-Barœul, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André-lez-Lille, Verlinghem et Wambrechies) pour 3 lieux d'accueil à Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul.

## Votre taxe d'apprentissage, votre choix :

Attribuez le solde de votre taxe à un acteur de confiance !

Seuls **35 %** du solde de la taxe d'apprentissage sont attribués. Autrement dit, 65 % des ressources disponibles ne sont aujourd'hui mobilisés par aucun acteur.

En choisissant d'attribuer le solde de votre taxe d'apprentissage à la Mission Locale Métropole Nord-Ouest, vous contribuez directement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de notre territoire.

La Mission Locale Métropole Nord-Ouest est fière de compter parmi les structures labellisées du réseau des Missions Locales. Ce label, décerné par l'Afnor, atteste d'une démarche d'amélioration continue pour répondre aux attentes des jeunes, des entreprises et de nos partenaires.

Avec **42 ans d'expertise** et la validation des **35 critères du référentiel national**, nous sommes un acteur de confiance et un partenaire clé pour accompagner l'avenir des 16-25 ans.

**#Alerte16-25** : Face à la situation préoccupante des financements dédiés à l'insertion des jeunes, **vos contributions sont essentielles**. Ensemble, mobilisons-nous pour leur avenir et pour renforcer le dynamisme de notre territoire.



# Pourquoi nous accorder le solde de la taxe d'apprentissage ?

Chaque année, le soutien des entreprises nous permet de mettre en œuvre des projets favorisant l'emploi et la réussite de leurs recrutements :

- **Salon Les Clés de l'Emploi**

Co-organisé par la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest et la ville de Marquette-lez-Lille, le salon Les Clés de l'Emploi a accueilli, en 2024, 2 469 visiteurs (demandeurs d'emploi, salariés, créateurs d'entreprise, étudiants, ...) et 166 exposants (entreprises et organismes de formation)

- **Promotion de l'alternance et des formations**

Forums de l'alternance, accompagnement des jeunes et des entreprises dans les process de recrutement

- **Décroche ton job ou ta formation !**

Jobs dating thématiques par secteur d'activité permettant aux publics de rencontrer des formateurs et recruteurs

- **Radio Jobs**

Préparation des jeunes à l'entretien d'embauche, en partenariat avec une radio locale autour d'un support audio

- **Atelier Casques de réalité virtuelle**

Découverte des métiers via un format innovant de réalité virtuelle avec immersion à 360°

**Voir notre rapport d'activité**



Salon **Les clés de l'EMPLOI 2024** 19<sup>ème</sup> édition

Jeudi 21 mars / 9h - 17h  
Marquette-lez-Lille  
Salle du Forum - rue J. Froissart  
Village-en-Flandres

03 20 14 52 80  
www.clesdelemploi.fr

150 exposants  
Demos métiers  
Conférences

Recrutement  
Création d'entreprise  
Formation & Alternance

Apportez vos CV  
au format pdf ou en pdf via

Mission Locale Métropole Nord-Ouest, PLIE-MNO, France Travail, Aïolis, METROPOLE, RPL RADIO, Tremplin, ilévia, itagora, Université de Lille



Programme 1<sup>er</sup> semestre 2024

**Décroche ton job ou ta formation !**  
Jeudis des animations multi-filières

JEUDI 8 FEVRIER Insertion par l'Activité Economique

JEUDI 30 MAI Animation, Sport, Hôtellerie, Restauration & Tourisme

JEUDI 4 JUILLET Services à la personne, Santé & Proprete

Lieu : Maison de l'Emploi MNO  
48 avenue du Parc à Lambersart  
Dates à confirmer - Places limitées  
Infos & Inscription : Tel - 03 20 14 52 80

www.emploi-mno.fr

AFC, France Travail, Métropole Nord, Université de Lille, Aïolis, METROPOLE, RPL RADIO, Tremplin, ilévia, itagora, Université de Lille



**RADIO JOBS**  
DES ATELIERS POUR L'EMPLOI !

Mission Locale Métropole Nord-Ouest, PLIE-MNO, Tremplin, RPL RADIO

Coaching assuré par un journaliste RPL radio et l'association Tremplin

Gagnez en **confiance personnelle**  
pour être plus à l'aise en entretien

Infos & inscription : 03 20 14 52 80  
ou auprès de votre conseiller

AFC, France Travail, Métropole Nord, Université de Lille, Aïolis, METROPOLE, RPL RADIO, Tremplin, ilévia, itagora, Université de Lille

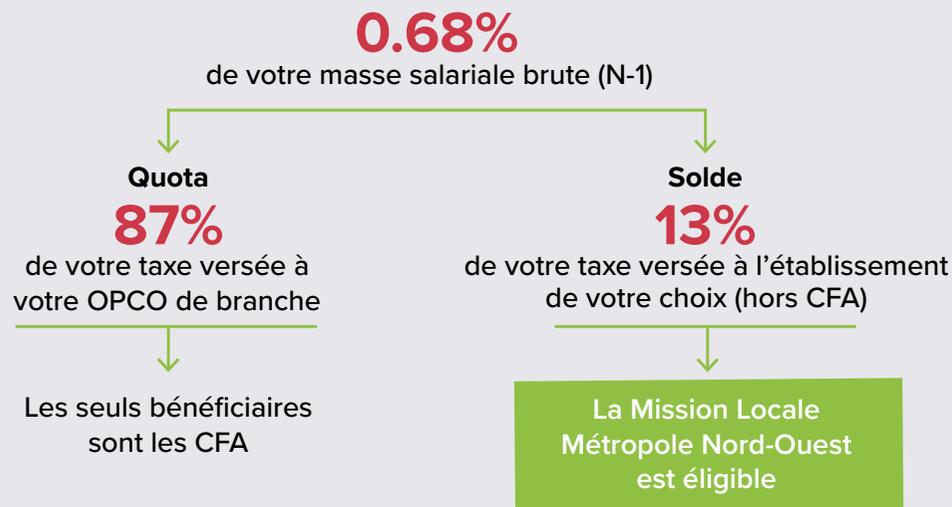


# Désignez-nous comme bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage !

NOUVEAU

## Taxe d'apprentissage : soutenez nos actions !

Notre Mission Locale est habilitée par la Préfecture à percevoir la taxe d'apprentissage. Son montant est évalué sur la base des rémunérations versées l'année précédente. La contribution est calculée comme suit :



## Votre contact :

**Stéphanie RADOLA** - Chargée de mission Emploi  
stephanie.radola@emploi-mno.fr - Tél : 07.54.35.32.21  
Standard : 03 20 14 52 80 - [www.emploi-mno.fr](http://www.emploi-mno.fr)

## Rien de plus simple !

Pour nous soutenir, il vous suffit de suivre ces étapes :

1

**Complétez, dès maintenant, la promesse d'attribution en ligne** nous permettant de vous accompagner dans la démarche :

[emploi-mno.fr/taxe-apprentissage](http://emploi-mno.fr/taxe-apprentissage)

2

**Versement du solde :**

Le versement de ce solde intervient les 5 ou 15 mai de chaque année via la **Déclaration Sociale Nominative (DSN)**. Les sommes collectées par les URSSAF et les MSA seront ensuite reversées à la **Caisse des Dépôts (CDC)**.

3

**Choix du bénéficiaire :**

Vous pourrez ensuite choisir le bénéficiaire via la **plateforme SoltéA** (fin mai/début juin), mise à disposition par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC). L'accès à SOLTéA se fait **via la plateforme en ligne de Net-entreprises**, après avoir activé le service : [soltea.education.gouv.fr/espace-public/aide/comment-se-connecter-soltea-en-tant-queemployeur](http://soltea.education.gouv.fr/espace-public/aide/comment-se-connecter-soltea-en-tant-queemployeur)

Pour nous accorder le solde de votre taxe d'apprentissage 2025, effectuez une **recherche sur SoltéA** à partir de notre numéro SIRET :

**Numéro SIRET : 441 948 403 00023**

ALLIANCE POUR L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ